REPUBLIQUE RWANDAISE
PREFECTURE DE KIBUNGU.-

Kibungu le 7 décembre 1961

N° 2633/Just I/02/DW.-

OBJET:

RVL 3995/E 534I
du 29/II/61.-

C.P.I. à Monsieur le Procureur du Roi

à

A S T R I D A.-

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre dont référence en marge, j'ai l'honneur de vous faire parvenir les précisions suivantes:
Les dossiers RMP I4.666/R - I8.II8 - I9.767 - I9.776 - 20.232 - 20.253 ne m'ont pas été remis par mon prédécesseur. Je n'en trouve aucune trace.
Les dossiers suivants ont été traités:
RMP I9.200 : j'ai reçu une copie du dossier; le jugement est en cours.
RMP 20.523 transmis à Monsieur le Procureur du Roi par lettre n° 2382/Just.
RMP 20.844:en cours.
RMP 20.849:en cours.
RMP 20.864:en cours.
RMP 2I.502 jugé R.R 30/DW du 24/II/6I.
RMP 2I.539:en cours.
RMP 2I.604 : jugé le 30/II/6I R.R. 35/LN.
RMP 2I.I50:
RMP 2I.098: jugé le 6/9/6I R.R. 20/DW.
En ce qui concerne les dossiers:
RMP I8.465 - I9.039 - 20.I70 - 20.500 - 20.579 - 20.593 - 20.635- 20.683 - 20.824 - 20.569 - 2I.486 - 2I.606 ils n'ont pas été réceptionnés à Kibungu. Ou bien ils ne nous ont pas été envoyés ou bien ils ont été subtilisés au cours de l'envoi.
Afin que je puisse faire une enquête je vous prie de me donner les détails jugement sur le bordereau de courrier.

Le Juge de Police
G. DE WEERD.-